



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1er avril 2001

**Chemin Communal du III Millénaire : acquisition Consorts
PAPOT - secteur 2 : Aéroport**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 mars 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 avril 2001

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M.
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel
PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE,
Mlle Karen NALEM, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE
FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Alain GARCIA.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

DELIBERATION D2011222001

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er avril 2001

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Chemin Communal du III Millénaire : acquisition Consorts
PAPOT - secteur 2 : Aéroport**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale informelle,

Dans le cadre des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du Chemin Communal du III Millénaire, les Consorts

ont donné leur accord pour la vente d'une emprise de terrain sur leur propriété en nature de terre agricole, dans le secteur de l'Aérodrome à Aiffres.

Cette emprise, d'une superficie d'environ 168 m², s'effectue sur la parcelle cadastrée section ZE n° 18 d'une superficie totale de 4260 m². La surface exacte de cette emprise sera déterminée par géomètre-expert.

Cette acquisition est destinée à la plantation d'arbres d'alignement et à la création d'une piste cyclable en bordure du Chemin Communal du III Millénaire.

Le prix de la cession est de 252,00 F (soit 1,50 F/m²) conforme à l'estimation globale du Domaine pour le Chemin Communal du III Millénaire.

L'indemnité d'éviction due par la Ville au locataire du terrain, s'élève à 381,00 F (conforme à l'avis du Domaine).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'un compromis ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître BRISSET. Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au chapitre 908.8231.2111 du budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)